



Pris a la douane avec de l'herbe

Par **cc41**, le **16/08/2009** à **14:41**

Bonjour, rnje vien de m'inscrire sur le forum car j'ai quelque chose qui me tracasse depuis quelques jours voila je vous explique mon problème j'ai été passer une semaine de vacances au pays bas avec un ami et en rentrant de notre séjour il n'a pu s'enpécher de rammener de l'herbe (moi je ne fumé plus depuis un an j'ai refumé 3 fois en vacance mais je n'est rien voulu ramener pour ne pas recommencer)et en passant la douane on s'est fait perquisitionner direction le poste de douane et comme c'était ma voiture j'ai tout pris , il y avez 60g d'herbe on a payé l'amende puis nous sommes reparti.rnLes douaniers nous ont dit que nous n'oriont pas de suite mais étant en sursi pour le même genre d'affaire je me demande si il ny aura pas de suite comme il nous on affirmé ou est ce que je risque d'avoir des problème ??rnvoila j'espère avoir était claire et si quelqu'un pourrait me rassuré sa serait sympa rnrncordialement.